

COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS

Conseil municipal du vendredi 3 Février 2017 à 20h 30.

*Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français
s'est réuni au lieu habituel de ses séances
après convocation légale en date du vendredi 27 Janvier 2017
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

Présents : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Catherine DUC, Claude DANLOUE, Éric MOREL, Christian BAUD, Josette NICOLIN, Myriam FUMEY, Stéphanie GIBERT, Sylvain BOUCHER, Max WETSTEIN, Stéphane CONDAMINE, Olivier MAGNIN.

Absente excusée : Nathalie DECORBEZ donne procuration à Sylvain BOUCHER.

Secrétaire de séance : Michel Lanquetin

Session ordinaire

Début de séance : 20h30

Approbation en début de séance du dernier compte rendu de Conseil municipal du 25 Novembre 2016, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

1. Délibérations :

Présentation des conclusions motivées du commissaire enquêteur pour le Plan Local Urbanisme (PLU) et remise des documents définitifs par M. Keller, Initiative, tour de table pour d'éventuelles remarques ou suggestions. Après délibération les documents seront transmis à la Préfecture au service contrôle de légalité.

- Approbation du Plan Local Urbanisme (PLU) suivant les documents remis avant la séance de Conseil municipal,

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Délibération instaurant le droit de préemption urbain sur la commune de Pouilley-Français,

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Convention de partenariat pour l'accueil d'enfants au sein de la crèche et halte-garderie de St Vit, **Une approche budgétaire (coût par enfant) précise pour la Crèche est demandée pour 2017 à la ville de St Vit. Nous souhaiterions, dans le cadre du budget municipal, "limiter" le nombre d'adhérent pour Pouilley-Français par an afin d'offrir un service maximum pour les parents.** Le conseil municipal autorise M. le maire à signer la convention ou tout document s'y rapportant.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Convention de partenariat pour l'accueil d'enfants au sein de la section jeunesse de St Vit,
Une approche budgétaire précise pour la jeunesse est demandée pour 2017 à la ville de St Vit, de plus nous souhaiterions avoir le planning des réunions pour les enfants ou ados de Pouilley-Français pour 2017.

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer la convention ou tout document s'y rapportant.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Taxe d'affouage à 63 € pour la saison 2016-2017,

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Ajournement du martelage des 2 parcelles 16 et 17 suite à un retard d'exploitation,

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention DETR pour les futurs travaux de l'église,

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention au Département du Doubs pour les futurs travaux de l'église,

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention pour l'extension de la Maison pour tous à Mme la Députée du Doubs, Barbara Romagnan, pour un montant de 3000 €,

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention pour la bibliothèque municipale à M. le Sénateur du Doubs, Jacques Groperrin, pour un montant de 8000 €,

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Remboursement de facture concernant l'achat de 2 sapins en faveur de Mme Catherine Duc, pour un montant de 130,80 € TTC,

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour et une abstention.

- Ouverture du poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, suite au reclassement du 1^{er} janvier 2017 pour Mme Sonia Abraham,

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Mise en place de la participation financière à l'assainissement collectif (PFAC), à partir du 1^{er} janvier 2018 :

- pour les usagers domestiques (PFAC),
- pour les usagers "assimilés domestiques"

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer les conventions ou tout document s'y rapportant.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Tarifs généraux 2017 (inchangés par rapport à 2016),

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Remboursements des prêts contractés par la CCVSV :

2 prêts sont en cours pour le multi-accueil :

- un prêt bancaire dont le montant restant dû est de 395 815,84 € (échéance du prêt en 2033)
- un prêt auprès de la CAF dont le montant restant dû est de 16 764 € (échéance du prêt en 2018)

Un prêt est en cours pour la jeunesse :

- un prêt auprès de la CAF dont le montant restant dû est de 7800 € (échéance du prêt en 2022).

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Adhésion à l'AD@T pour bénéficier de l'offre E. Magnus soit 100 €,

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Avenant à la convention pour actualiser l'adhésion à l'AD@T,

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer la (es) convention (s) ou tout document s'y rapportant.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention du Secours populaire français pour 2017,

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix contre.

- Convention pour le fonctionnement et la gestion de la fourrière pour la société protectrice des animaux de Besançon et Franche-Comté pour 2017,

Le Conseil municipal se prononce par 6 voix contre, 4 voix pour et 5 abstentions.

2. Infos et tour de table :

-Lettre N° 15 à distribuer ce week-end,

-Budget 2017 (point par Catherine au prochain Conseil municipal),

-Travaux en cours par les agents municipaux : montage de l'abri de l'école (Chantal), plancher de la passerelle à changer (Michel), petites tables de la cantine à revoir pour l'empilage (Chantal), revoir l'emplacement du trou pour le sapin (Michel), déménagement du RDC de la mairie en vue des travaux (Chantal, Claude, Michel),

-CAGB (point par Yves sur les nouvelles compétences),

-SIVOS (point par Chantal sur la nouvelle organisation),

-PLUI charte remise, aucun commentaire (Yves),

-Élections Présidentielles (planning à valider, prévoir, si possible, pour le remplacement de conseillers absents la présence de jeunes électeurs ayant 18 ans et le droit de vote) (Chantal),

-Déplacement de la benne à verre (sortie Villers-Buzon) et suppression de la poubelle, on laisse pour l'instant dans l'état, voir pour la mise en place d'un panneau pour les poubelles "sauvages" (Yves).

-Déplacer un rocher pour un passage piéton vers la déchetterie, (Christian),

-Terminer l'implantation des bornes sur les passages pour piétons, (Stéphanie et Claude),

-Réunir les 2 commissions "voirie, bâtiments et travaux" avant la prochaine réunion de Conseil (du 24 février) pour faire le point sur tous les travaux à prévoir et en cours pour 2017, (Michel),

-Budget travaux de l'église (prévus 2019/2020) : la première estimation sera examinée en commission pour analyser et affiner ce que l'on peut retenir, sachant que les travaux seront réalisés sans emprunt et en fonction des moyens de la commune.

-Vente de bois (hêtres pour 5623,05 €), reste 83,79 m3 de chêne + le triturage à vendre,

-Olivier ne sera pas présent à la prochaine réunion CCID du 9 mars.

Prochaines réunions :

-Réunion d'adjoints le mercredi 15 février 2017 à 18h15 en mairie,

-Réunion de Conseil municipal le 24 février 2017 à 20h 30 en mairie (Olivier Magnin sera absent/excusé, donne procuration à Catherine DUC), présentation et discussion sur le budget 2017,

-Réunion CCID le 9 mars 2017 à 14 h en mairie,

-Réunion de Conseil municipal le 24 mars 2017 à 20 h en mairie, vote du budget 2017.

La séance est levée à 22heures 15.

Yves Maurice
Maire de Pouilley-Français